

**Département de la Loire
Commune de Saint Denis sur Coise**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 octobre 2024**

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 11

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Denis-sur-Coise dûment convoqué s'est réuni le jeudi 24 octobre 2024 à 20h00, salle de la Mairie, sous la présidence de Daniel BONNIER, Maire.

Date de convocation : 18 octobre 2024

Présents : Daniel BONNIER, Jean-Louis CASSE, René CROZIER, Jocelyne REDON, Chantal BAILLY, Bernard CARTERON, Philippe JACOUD, Bernard BONNIER, Bernadette CHARRETIER, Monique JACOUD, Georges FAURE

Absente : Séverine DE FONSECA

Absents excusés : Bruno MAILLARD, Nadine PICOT

Secrétaire de séance : René CROZIER

D/2024-10-3

Objet : Programme Voirie 2025 – Demande de subvention au Conseil Départemental

M. le Maire expose au conseil municipal que la voie communale n° 5, Chemin de la Vorzia nécessite des travaux.

L'estimation des travaux du Chemin de la Vorzia s'élève à 58 065.00 € HT.

M. le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Loire dans le cadre de l'enveloppe aides de solidarité à la voirie communale et rurale - programme 2025 afin de permettre la réalisation de ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet de réalisation des travaux du programme voirie 2025
- **Accepte** l'estimation des travaux d'un montant de 58 065,00 € HT.
- **Sollicite** l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental de la Loire dans le cadre de l'enveloppe aides de solidarité à la voirie communale et rurale - programme 2025.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance

Le Maire
Daniel BONNIER

Le secrétaire de séance



Publié le

29 OCT. 2024